

Conseil de quartier du Plateau Mercredi 8 octobre 2014

Principaux points évoqués

1/ Présentation du fonctionnement des conseils de quartier et du rôle des correspondants de quartier

Monsieur le Maire ouvre la réunion du Conseil de quartier en précisant que la nouvelle municipalité entend poursuivre et améliorer cette démarche démocratique.

Il précise notamment qu'il est très attaché à la proximité avec les habitants et que l'amélioration du cadre de vie des Castelvirois passe par l'écoute et la prise en compte des avis de la population sur des sujets très concrets de vie quotidienne (voirie, propreté, tranquillité publique...). Au-delà des Conseils de quartier, il indique que des réunions thématiques spécifiques pourront être organisées, des visites sur le terrain seront programmées, qu'il reçoit en mairie sur rendez-vous et qu'il tient une permanence téléphonique en direct deux fois par mois.

Enfin, le Maire annonce pour la fin de l'année la diffusion d'un guide du « bien vivre ensemble ».

Madame Giraud, maire adjointe en charge du logement et des conseils de quartier, indique les principales modalités de fonctionnement retenues.

- Maintien des cinq quartiers avec les mêmes périmètres.
- Réunion une fois par trimestre (minimum trois fois par an)
- Les réunions feront l'objet de comptes-rendus succincts.
- Appel à candidature pour la désignation de correspondants dans chaque quartier. Ceux-ci auront un rôle essentiel à jouer pour faire remonter aux élu-e-s et aux services de la commune et de l'agglomération les problèmes concrets rencontrés dans leur vie au quotidien. Ils se réuniront en amont pour arrêter l'ordre du jour des Conseils de quartier et pouvoir assurer aussi le suivi des décisions prises.

2/ Point sur le tri et la réduction des déchets sur notre territoire

Aujourd'hui, chaque habitant des Lacs de l'Essonne produit 450 kg de déchets /an. (*Ordures ménagères, tri sélectif, encombrants et végétaux compris*). L'objectif : diminuer de 7% les gisements d'ordures ménagères et assimilées en 5 ans soit 6,3kg / an / habitant.

Les enjeux sont à la fois environnementaux (recyclage, économie des ressources, réduction, réemploi...) et économique (maîtrise du coût des ordures ménagères).

Depuis le 1er octobre 2014, le papier, les journaux magazines et les emballages sont mélangés dans le bac jaune (bi-flux). Il y aura une réduction des passages des végétaux à partir d'avril 2015.

Pour aller en déchetterie, les habitants doivent se munir d'une carte d'accès délivrée au siège de la Communauté d'agglomération, avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Vous pourrez y déposer toutes sortes de déchets : cartons, végétaux, troncs d'arbres, terre, gravats, chaudières, batteries, solvants, produits toxiques, électroménager...

Une solution pour les objets en bon état (meubles, livres, outillage...) : La recyclerie des Portes de l'Essonne (*29 quai de l'Industrie, Athis Mons*) : 01 69 57 84 34

Rappel important pour les passages des encombrants : Ils doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h du matin.

Pour toute question sur la gestion et la prévention des déchets ménagers, n'hésitez pas à contacter la Direction de la Gestion des Déchets au 0 800 502 090 (appel gratuit) ou au 01 69 84 38 00.

3/ Tour d'horizon des préoccupations des habitants du quartier

- La place F. Mitterrand est très sale et mal nettoyée.
- Beaucoup d'herbes sur les trottoirs de l'avenue des Bouleaux.
- L'entretien du cimetière laisse à désirer.
- Avenue Jean Manier (n° 26) : trottoirs dangereux, réfection de voirie, taille des arbres.
- Arbres à élaguer rue Jean Moulin.
- Le nettoyage dans les locaux des écoles (notamment Cassier).
- Stationnements anarchiques et dangereux devant les écoles (notamment Victor Hugo).
- Dégradation de clôtures autour du centre de loisirs et de la résidence du Gai Soleil.
- ADSL déficiente avenue des Chênes et avenue des Platanes.
- Mauvais stationnement des bus Daniel Mayer à côté de la place F. Mitterrand.
- Sécurisation des passages piétons avenue du Commandant Barré et rue Victor Hugo.
- Antenne relai sur la RPA La Forêt.
- Vente d'alcool dans un commerce Place F Mitterrand.
- Interrogation sur le rôle et les missions des médiateurs de proximité.
- Augmentation des cambriolages.
- Courts de tennis inutilisables sur Erables.
- Ramassage des encombrants autour de la RPA La Forêt.
